



Recours après un abandon débit d'une cb

Par **ceya**, le **29/06/2009 à 19:55**

Bonjour,rn rn Je suis actuellement confronté à un problème. Un client est venu dans mon magasin pour acheter un bien et mon employé n'a pas fais attention lors de l'encaissement car sur le ticket nous pouvons lire "Abandon Débit" et le client est parti avec la marchandise.rnrn Malgré plusieurs relances et une lettre recommandé, je n'ai eu aucun retour de sa part. Je souhaiterais connaître les différents recours qui s'offrent à moi ainsi la durée de ces actions ainsi que leurs coûts (Pour info le montant de la marchandise s'élève à 541euros).rnrnMerci de votre aide.

Par **coraline queau**, le **06/01/2015 à 18:42**

comment faire pour avoir un recours sur cb car sur mon ticket il y a marqué abandon debit